

EDITORIAL

Avec la décentralisation, les élections régionales de 2004 prennent une importance toute particulière. Dans cette perspective, le MEDEF et son réseau territorial, plus que jamais soucieux d'être force de propositions, ont décidé de se mobiliser pour accroître l'attractivité et la compétitivité des territoires. Il est important que les entrepreneurs fassent entendre leur voix dans le débat économique et social à l'occasion de ces élections : c'est le sens des *Cartes sur table* édités dans chaque région.

Leur objectif est de dresser un état des lieux sans complaisance des forces et faiblesses de nos régions et de faire des propositions concrètes pour la croissance et l'emploi.

L'enjeu est considérable : dans une Europe ouverte, où la règle du jeu est l'économie de marché et où la dimension régionale s'affirme de plus en plus, le champ de la compétition s'est élargi aux territoires et aux systèmes publics. L'Europe a démontré que l'intégration économique est créatrice de richesses et d'emplois dans les régions qui ont su tirer parti de la mobilité des entreprises, des compétences et des capitaux pour renforcer leur tissu économique.

La France est encore mal préparée à cette Europe des régions. L'attractivité de notre territoire n'est plus compatible avec des choix collectifs qui continuent, au prix de prélèvements plus élevés qu'ailleurs, de privilégier les dépenses sociales et de fonctionnement au détriment des dépenses qui préparent l'avenir.

Pour le MEDEF, la décentralisation est la première étape d'une réforme en profondeur de l'Etat. Elle n'aura de sens que si elle permet de gérer plus efficacement les ressources publiques et de mieux répondre aux besoins des entreprises comme des citoyens. C'est bien toute la stratégie politique, économique et sociale qui est à revoir.

Nos régions disposent d'atouts considérables. Seuls, ils ne suffisent plus. Ils doivent être portés et soutenus par un environnement fiscal, social et réglementaire favorable au développement des activités.

Nos régions doivent également tout mettre en œuvre pour passer à une économie de la connaissance, dans le droit fil du sommet de Lisbonne, en s'appuyant sur le développement de l'innovation et l'utilisation des NTIC.

Enfin, elles doivent apprendre, à l'instar de ce qui se fait dans les pays voisins, à mieux utiliser les fonds européens, ce qui suppose des projets en cohérence avec les priorités européennes.

Sur toutes ces questions, il est urgent d'engager la réforme. Nos entreprises ont un rôle fondamental à jouer dans la prise de conscience de cette nécessité.

Destinés prioritairement à l'ensemble des candidats aux élections régionales, ces *Cartes sur table régionaux* ont aussi pour vocation d'être un réveil pour les entrepreneurs eux-mêmes. Il nous appartient en effet de nous préoccuper de l'attractivité de nos territoires. Nous ne pouvons laisser aux seuls politiques le soin d'expliquer à nos concitoyens les enjeux d'une Europe ouverte et les réalités de l'entreprise.

Au sein de nos régions, nous devons devenir les interlocuteurs privilégiés et incontournables des pouvoirs publics et affirmer notre légitimité à agir dans toutes les instances chargées du développement économique et social local. Nous avons des positions à défendre pour promouvoir une décentralisation peu coûteuse et favorable à la fertilité économique de nos régions.

L'Europe des régions ne pourra réussir sans les entreprises. Il est important de le faire comprendre aux politiques.

- ◆ Nous voulons avec eux un paritarisme économique,
- ◆ Nous voulons participer à l'élaboration des priorités régionales,
- ◆ Nous voulons de la concurrence entre les projets pour ne retenir que les meilleurs,
- ◆ Nous voulons une approche des dossiers professionnalisée et non plus technocratique,
- ◆ Nous voulons des régions pleinement européennes,
- ◆ Nous voulons des régions physiquement accessibles grâce à un aménagement ambitieux du territoire,
- ◆ Nous voulons des régions où l'accès aux connaissances par la formation professionnelle est ouvert à tous.

Parallèlement, les entreprises doivent apprendre à associer leurs efforts et à mieux travailler ensemble pour utiliser toute la richesse que constituent leur diversité et leur complémentarité. Ainsi, pourront-elles définir et mettre en œuvre, par bassin d'emploi et par filière, les nouveaux projets industriels et innovants nécessaires à la vitalité de leurs territoires.

La France et ses régions disposent de multiples atouts. Ces *Cartes sur table régionaux* sont là pour nous aider à les reconnaître et réunir les conditions pour les valoriser.

En avant l'entreprise !

En avant la région !

Raymond Vidil
Président du réseau territorial

Ernest-Antoine Seillière
Président du MEDEF

EN AVANT LA CHAMPAGNE-ARDENNE !

Avec la décentralisation, les élections régionales de 2004 prennent une importance toute particulière. Dans cette perspective, le MEDEF et son réseau territorial, plus que jamais soucieux d'être force de propositions, ont décidé de se mobiliser pour accroître l'attractivité et la compétitivité des territoires. C'est le sens du *Cartes sur table Champagne-Ardenne*.

L'objectif de ce *Cartes sur table* est de dresser un état des lieux réaliste des forces et faiblesses de notre région et de faire des propositions concrètes pour la croissance et l'emploi.

L'enjeu est considérable : dans une Europe ouverte, où la règle du jeu est l'économie de marché et où la dimension régionale s'affirme de plus en plus, le champ de la compétition s'est élargi aux territoires et aux systèmes publics. L'Europe a démontré que l'intégration économique est créatrice de richesses et d'emplois dans les régions qui ont su tirer parti de la mobilité des entreprises, des compétences et des capitaux.

En Champagne-Ardenne, les responsables politiques ont déjà pris conscience de certains grands enjeux :

- ◆ l'attractivité du territoire à renforcer par des infrastructures performantes, par des moyens de transports modernes (TGV Est, TER, A31, Vatry, etc...), par des investissements universitaires, culturels, touristiques, etc...,
- ◆ la compétitivité du tissu économique à accroître par le développement de pôles de compétences, par le renforcement du potentiel de Recherche et Développement, du transfert de technologie, par le renforcement des compétences, par le développement de l'essaimage et des relations efficaces Université - centres de recherche - entreprises,
- ◆ la création d'activités nouvelles et le développement des activités existantes par le soutien à l'investissement, à la création-reprise d'entreprises, à l'international,
- ◆ l'anticipation des mutations économiques par la promotion de structures adaptées dans les filières de l'automobile, du textile, etc...

Pour le MEDEF, la décentralisation en marche doit être une opportunité pour aller plus loin dans ces différents domaines socio-économiques et pour encourager une métropolisation porteuse de services à taille suffisante, mais aussi respectueuse des réseaux de villes.

Pour le MEDEF, la décentralisation n'aura de sens que si elle permet de gérer plus efficacement les ressources publiques et de mieux répondre aux besoins des entreprises, comme des citoyens.

Parallèlement, les entreprises doivent apprendre à associer leurs efforts et à mieux travailler ensemble pour utiliser toute la richesse que constituent leur diversité et leur complémentarité. Ainsi, pourront-elles définir et mettre en œuvre, par bassin d'emploi et par filière, les nouveaux projets industriels et innovants nécessaires à la vitalité de leurs territoires. La Champagne-Ardenne dispose de nombreux atouts. Ce *Cartes sur table* a pour ambition de les reconnaître et de réunir les conditions pour les valoriser.

En avant l'entreprise !

Jean-Marie Catabelle
Président du MEDEF Champagne-Ardenne

SOMMAIRE

- ◆ 21 propositions pour avancer **page 7**
- ◆ La Champagne-Ardenne en quelques chiffres **page 8**
- ◆ Une évolution démographique inquiétante **page 9**
- ◆ Une région pauvre qui s'ignore ? **page 11**
- ◆ Un esprit d'entreprendre à développer **page 15**
- ◆ Un paradoxe régional : des difficultés de recrutement malgré un nombre élevé de demandeurs d'emploi **page 18**
- ◆ Formation : apporter les compétences aujourd'hui et pour demain **page 20**
- ◆ La recherche et le développement au ralenti **page 23**
- ◆ Une fiscalité locale : pour quoi faire ? **page 25**
- ◆ Des blocs de compétences clairs, pour une meilleure efficacité des politiques locales **page 27**

21 PROPOSITIONS POUR AVANCER

ECONOMIE ET EMPLOI

- ◆ Développer une politique volontariste de l'emploi pour fidéliser les jeunes actifs les plus qualifiés sur le territoire régional.
- ◆ Maintenir le tissu de PME et d'entreprises artisanales avec un soutien renouvelé à la transmission-reprise par une meilleure intégration, promotion et lisibilité des dispositifs Cédants et Repreneurs d'Affaires, consulaires et autres partenaires.
- ◆ Anticiper les mutations économiques et industrielles par la promotion de structures adaptées dans les filières concernées (automobile, textile, etc...).
- ◆ S'appuyer sur le développement de pôles d'excellence bien identifiés et accompagnés dans la durée.
- ◆ Valoriser les formations par alternance, en particulier dans les secteurs porteurs d'emploi et de perspectives professionnelles.

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

- ◆ Faire connaître et renforcer les potentialités de la région en terme de cadre de vie, de logement, d'équipements publics (sport, culture, etc...) et de patrimoine.
- ◆ Capitaliser sur le formidable vecteur économique et d'image qu'est le Champagne.
- ◆ Concrétiser l'émergence d'une ou deux véritables métropoles régionales.
- ◆ Valoriser le développement du territoire régional avec le TGV Est et en s'appuyant sur le projet structurant qu'est l'aéroport international de Vatry.

FORMATION

- ◆ Développer l'orientation positive des jeunes vers les filières technologiques et professionnelles, en valorisant l'image de l'entreprise et des métiers et en concrétisant, notamment, le projet « Cité des métiers ».
- ◆ Intéresser l'appareil de formation à l'esprit d'entreprendre pour réussir le défi de la création et transmission-reprise d'entreprise.
- ◆ Renforcer les partenariats entre les entreprises et les centres de formation pour coller à la réalité des métiers.
- ◆ Construire une collaboration efficace entre l'enseignement supérieur et l'entreprise sur le développement de formations en phase avec les filières d'excellence économique et les filières porteuses d'emploi.

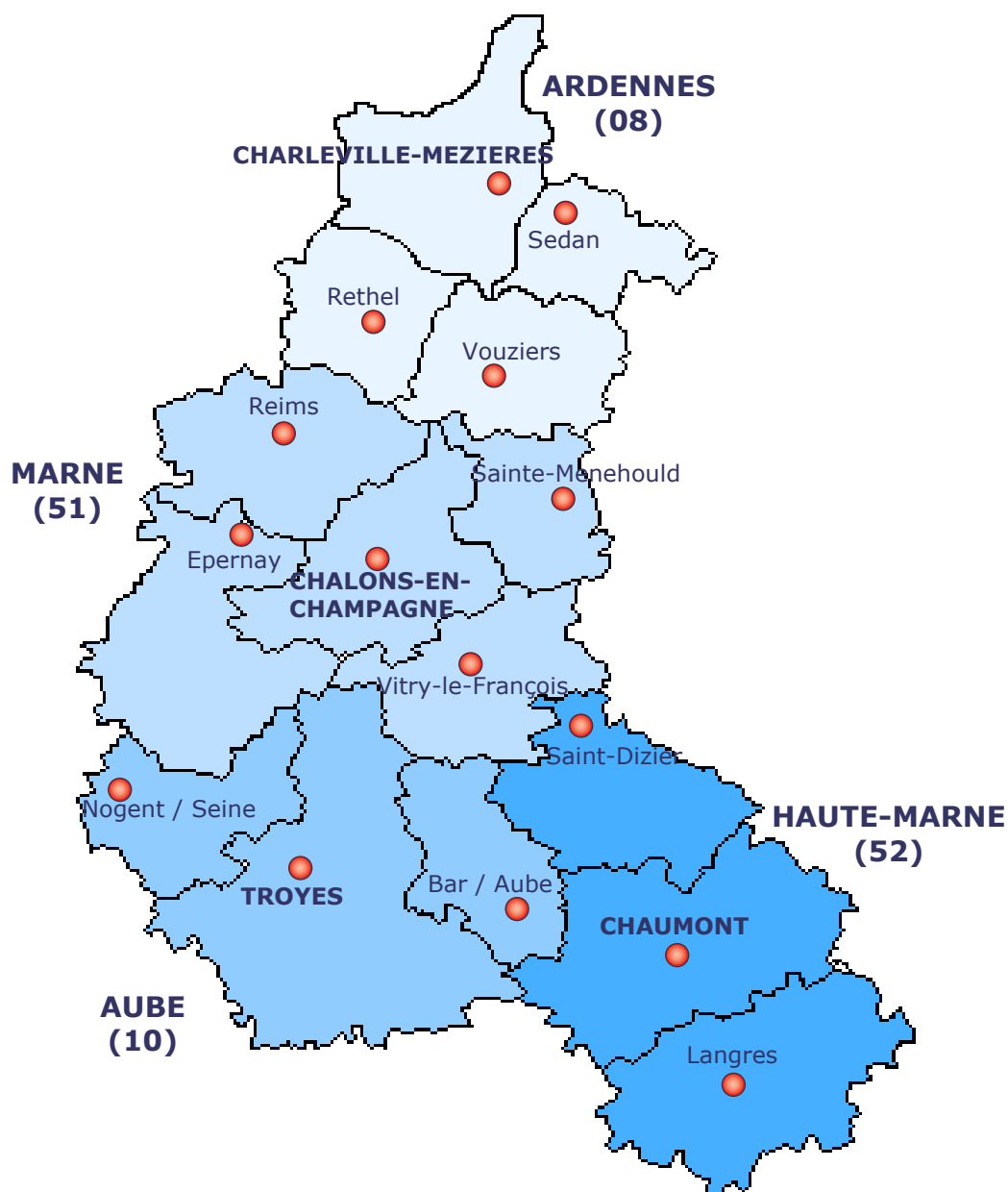
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ◆ Doubler la part du PIB régional par habitant consacrée à la Recherche et au Développement.
- ◆ Rendre lisible et accessible l'offre régionale de Recherche et Développement par la création d'un véritable portail partagé par l'ensemble des acteurs.
- ◆ Réaffirmer le rôle et le soutien aux structures interfaces Recherche et Développement et aux plates-formes technologiques.
- ◆ Développer la coordination entre laboratoires pour atteindre la taille critique permettant l'implantation d'équipes nouvelles.

DECENTRALISATION ET FISCALITE

- ◆ Confirmer la région comme chef de file de l'aménagement du territoire et du développement local.
- ◆ Renforcer le rôle d'administration de proximité du département et de la commune.
- ◆ Encadrer les dépenses de fonctionnement des collectivités locales pour ne pas grever leurs capacités d'investissement.
- ◆ Maintenir une fiscalité raisonnée pour ne pas pénaliser l'entreprise et l'emploi.

LA CHAMPAGNE-ARDENNE EN QUELQUES CHIFFRES



INDICATEURS	VALEUR	RANG NATIONAL
Superficie (km ²)	25 606 km ²	12
Population en 1999	1 342 202 habitants	18
Densité en 1999	52 habitants/km ²	18
PIB en 2002	30 839 millions d'€	17
PIB / habitant en 2002	22 926 €	5
PIB / emploi en 2002	57 643 €	6
Estimations de l'emploi (salarié et non salarié) en 2002	533 480 emplois	18
Nombre d'établissements champ ICS (Industrie, Commerce, Services) en 2002	48 393 établissements	19

Source : INSEE

UNE EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE INQUIETANTE

Une érosion de la population

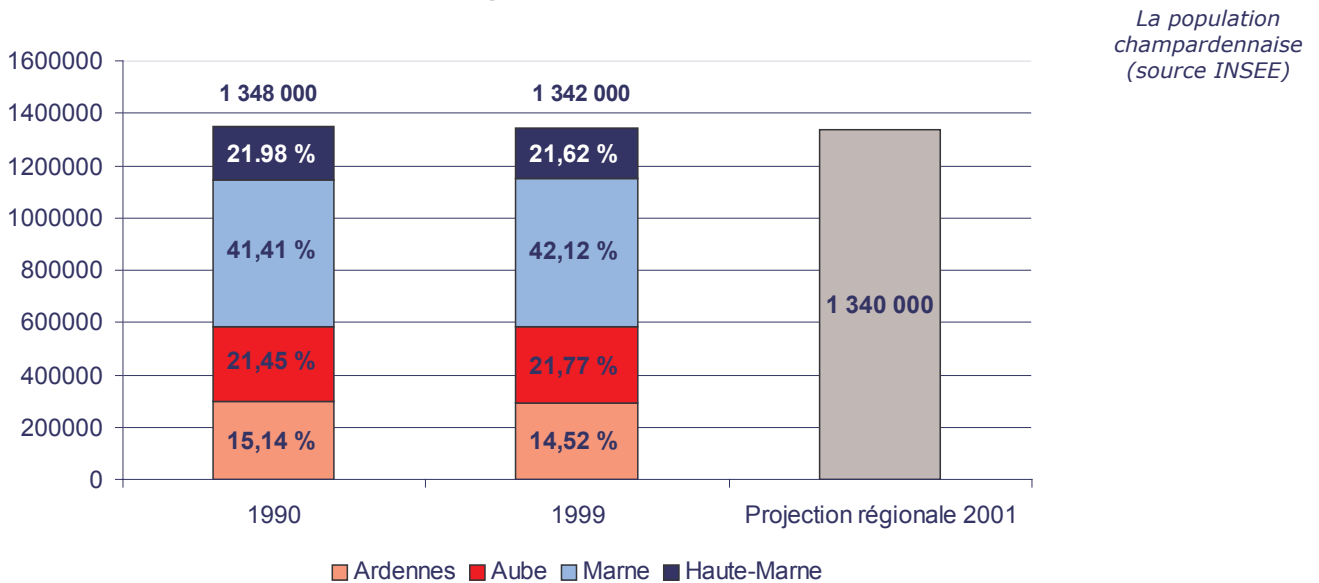
Des jeunes moins nombreux et qui quittent la région

Une région qui vieillit et perd progressivement ses forces vives

◆ La population

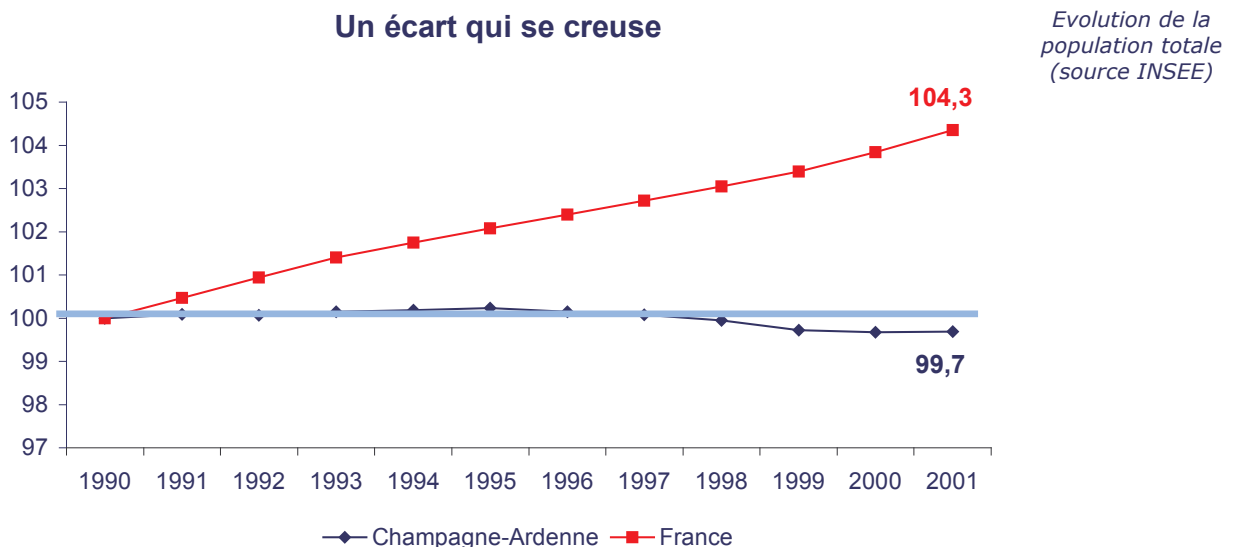
La population champardennaise a diminué de 0,4 % entre 1990 et 1999. Cette baisse est essentiellement imputable aux départements des Ardennes et de la Haute-Marne qui ont connu les plus fortes diminutions.

1 342 000 champardennais en 1999



Par rapport aux évolutions nationales, la Champagne-Ardenne reste dans une dynamique démographique défavorable.

Un écart qui se creuse

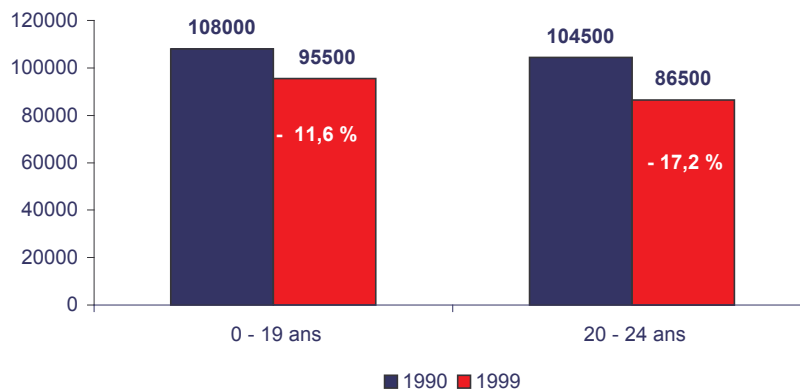


◆ Les jeunes

Au-delà de cette tendance générale négative, on constate une réelle dégradation du nombre de jeunes en Champagne-Ardenne, générée par un solde migratoire très pénalisant sur ces classes d'âge. Néanmoins, la part des jeunes de moins de 25 ans représentait encore 31,8 % de la population régionale en 1999 (contre 30,9 % pour la France) et demeure au-dessus de la moyenne nationale.

La Champagne-Ardenne perd ses forces vives

Evolution de la population des jeunes (source : INSEE)



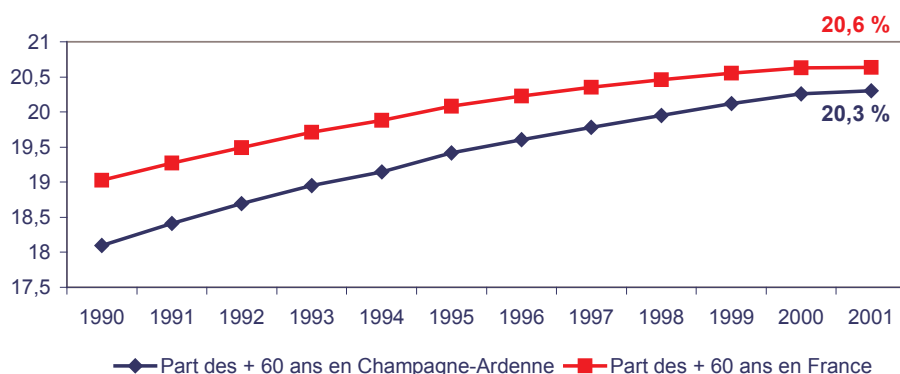
Les quatre départements sont touchés par cette baisse démographique des jeunes, mais le phénomène est plus sensible dans les Ardennes et la Haute-Marne. Cependant, les arrondissements de Reims (avec 24,1 % des jeunes champardennais), de Troyes (avec 15,4 %), de Charleville-Mézières (avec 13,3 %) concentrent finalement à eux trois plus de la moitié de la population des jeunes champardennais.

On observe donc une région à deux vitesses en matière démographique.

◆ Les seniors

Le vieillissement de la population s'est accentué ces dernières années. Si la part des plus de 60 ans reste inférieure en Champagne-Ardenne à la moyenne nationale, elle progresse également plus sensiblement.

La population des plus de 60 ans augmente rapidement même si elle demeure inférieure à la moyenne nationale



Cette progression de la part des plus âgés, liée à une diminution de la part des jeunes, s'avère préoccupante, notamment pour l'avenir de nos entreprises et plus globalement de la région.

La Champagne-Ardenne doit absolument se mobiliser pour conserver ses jeunes actifs par une politique d'attractivité du territoire et d'emploi plus efficace.

UNE REGION PAUVRE QUI S'IGNORE ?

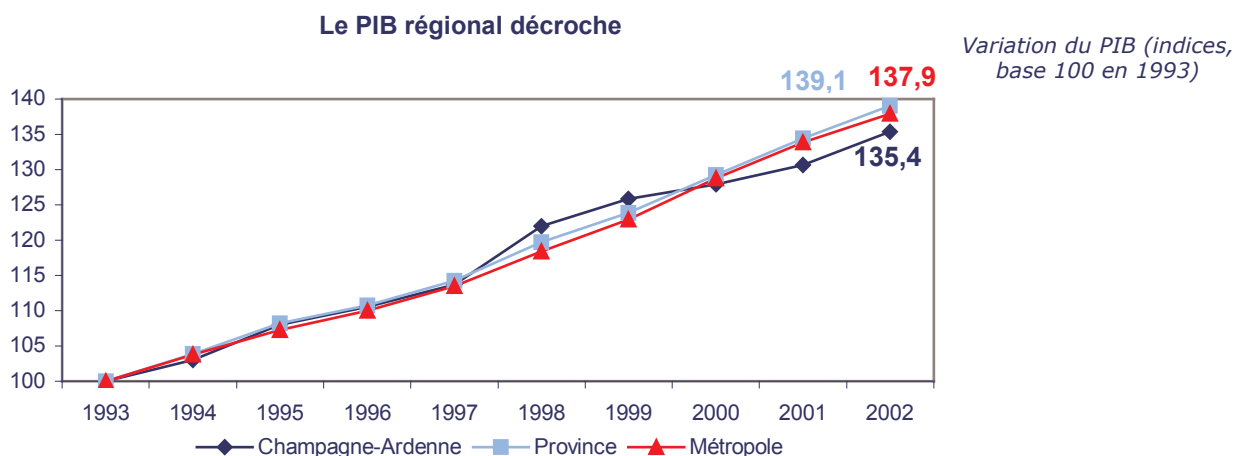
Des indicateurs de richesse trompeurs

Une richesse marquée par le poids de l'agriculture et des agro-industries

La Champagne-Ardenne décroche

◆ Une évolution contrastée de la richesse

Avec 30,8 milliards d'euros du PIB en 2002, la Champagne-Ardenne représente moins de 2,1 % du PIB de la France métropolitaine et se place au 17^{ème} rang national.

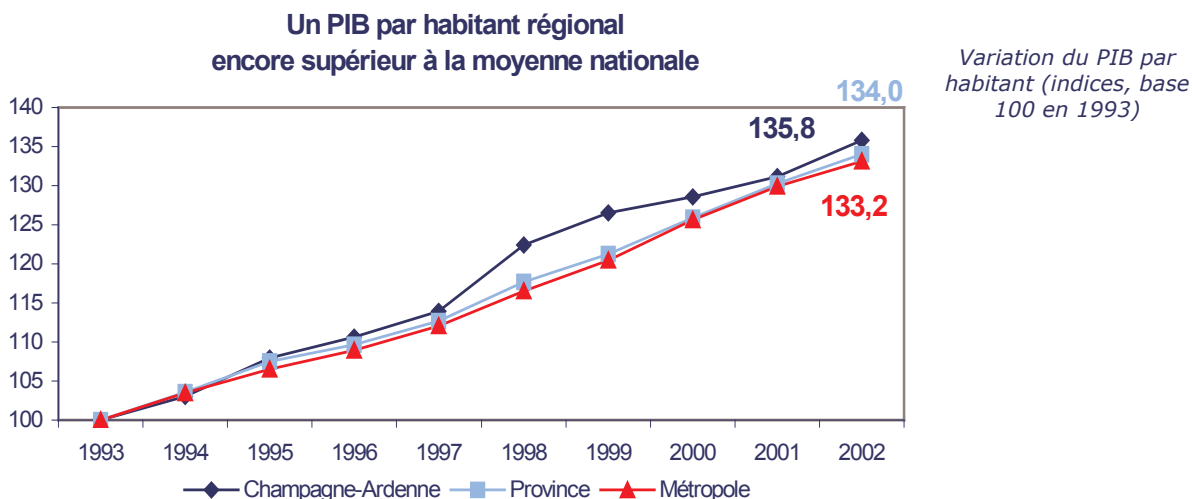


En comparaison avec le PIB moyen national, on constate que la Champagne-Ardenne décroche depuis 2000. Ce phénomène est également observé de façon amplifiée en comparaison avec les données « province, hors Ile-de-France ».

◆ Des indicateurs de richesse trompeurs

Avec 23 000 euros de PIB par habitant en 2002, la Champagne-Ardenne se classe au 5^{ème} rang national*. Il est supérieur de 4 % au PIB par habitant moyen des autres régions métropolitaines.

L'écart s'est cependant réduit puisqu'il était de 7,1 % en 1999. Au final, ce sont sa démographie « au ralenti » et sa répartition spécifique de la valeur ajoutée qui placent la Champagne-Ardenne dans une si bonne position, masquant ainsi la réalité de sa situation.



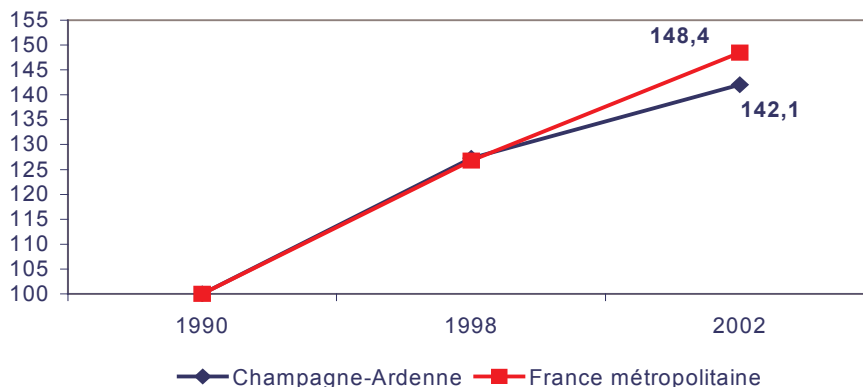
* derrière l'Ile-de-France, l'Alsace, Rhône-Alpes et la Haute-Normandie

◆ Une répartition spécifique de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée est une donnée significative de la performance. Là encore, la Champagne-Ardenne a suivi l'évolution nationale jusqu'en 1998, date d'une véritable inflexion puisque, en quatre ans, la région a perdu plus de 4 %.

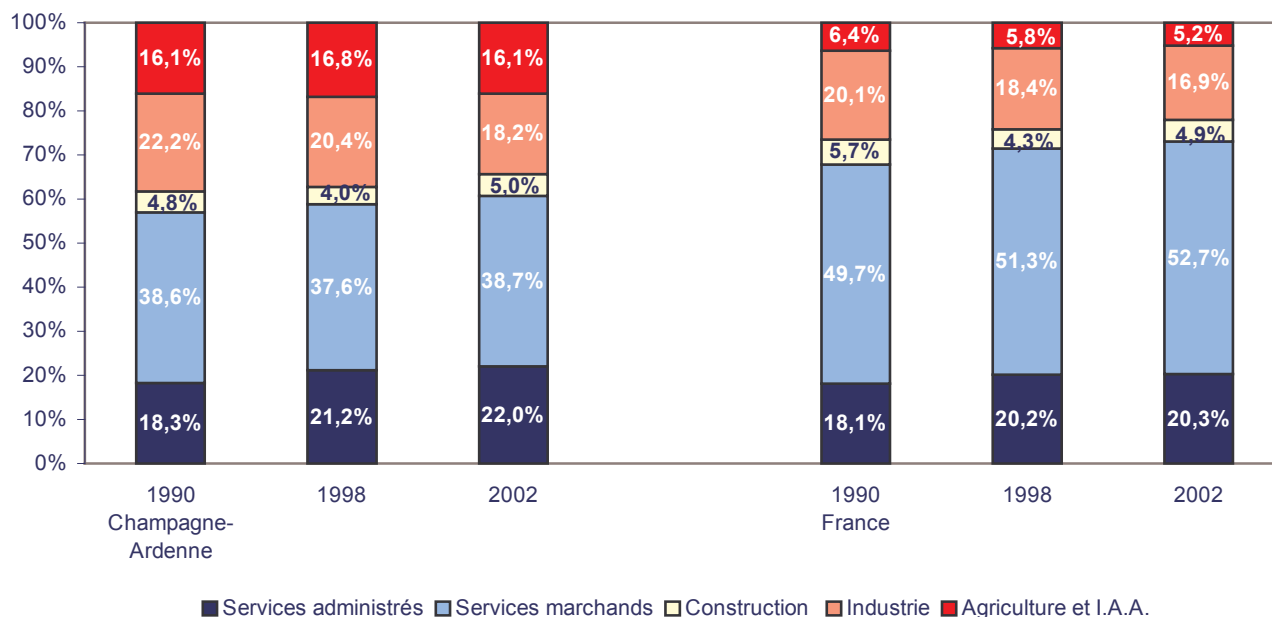
La valeur ajoutée régionale en perte de vitesse

*Evolution de la valeur ajoutée de 1990 à 2002
(source : INSEE)*



De plus, si on exclut de la comparaison la valeur ajoutée produite par l'agriculture, la viticulture et les agro-industries, l'écart entre la Champagne-Ardenne et la France métropolitaine se creuse. On notera également les disparités intra-régionales inquiétantes pour l'équilibre de l'aménagement du territoire régional.

Une répartition atypique de la valeur ajoutée



Répartition sectorielle de la V.A. brute (source : INSEE, valeur 1990-1998 définitives et 2002 provisoires)

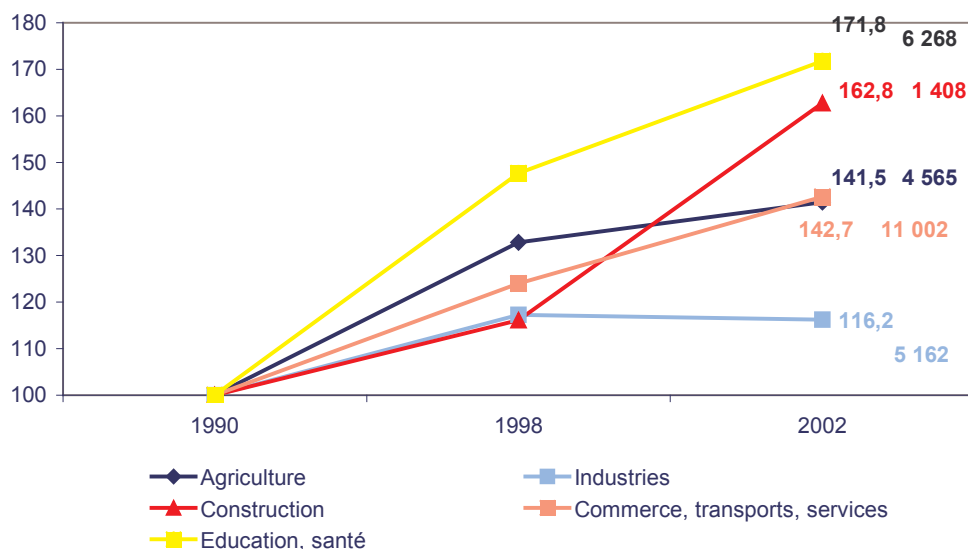
Le secteur agricole-viticole et des industries agro-alimentaires a conservé la place importante qu'il occupe dans la valeur ajoutée régionale, secteur surreprésenté par rapport à la répartition des valeurs ajoutées sectorielles nationales.

Les services marchands et aux entreprises restent fortement sous-représentés.

Le poids des services administrés poursuit sa lente croissance.

Une forte augmentation de la valeur ajoutée dans les secteurs de la construction et de l'éducation-santé

Répartition sectorielle de la valeur ajoutée brute en millions d'euros (source : INSEE)



Plus globalement, l'ensemble de ces chiffres montre que la Champagne-Ardenne, fragilisée dans son tissu industriel et dans son développement, n'a pas bénéficié d'une réelle impulsion. Elle a souffert, plus que d'autres, de son tissu industriel relativement morcelé, d'absence de grands sièges sociaux, de décideurs et de Recherche et Développement. Vraisemblablement, sa position entre des poids lourds tels que l'Ile-de-France et la Lorraine, et sa proximité avec le Nord-Pas-de-Calais, ne jouent pas en sa faveur.

Malgré sa situation géographique privilégiée aux portes du Benelux, du Bassin parisien et sur l'axe Nord-Sud, son patrimoine culturel et environnemental et de larges espaces, la Champagne-Ardenne souffre de ne pas assez attirer et fidéliser sur son territoire familles et acteurs économiques.

Toutefois, ces atouts peuvent être mis en valeur par une politique plus volontariste de valorisation et d'amélioration de l'attractivité du territoire, tant sur le plan économique que du cadre de vie, en développant également les potentialités de la région dans les domaines du logement, des équipements publics, du tourisme, du sport, de la culture et du patrimoine.

L'aéroport international de Vatry et l'arrivée du TGV Est sont des atouts qu'il faudra mieux valoriser dans les politiques de développement et d'aménagement du territoire. Ils sont, à terme, porteurs d'une véritable valeur ajoutée pour notre région.

Enfin, en terme d'attractivité, il manque la dynamique d'une ou deux véritables métropoles dans notre région. Il est dans l'intérêt de tous les acteurs, politiques, économiques, que les réflexions sur la métropolisation aboutissent enfin à des actes forts de la part des collectivités locales concernées.

UN ESPRIT D'ENTREPRENDRE A DEVELOPPER

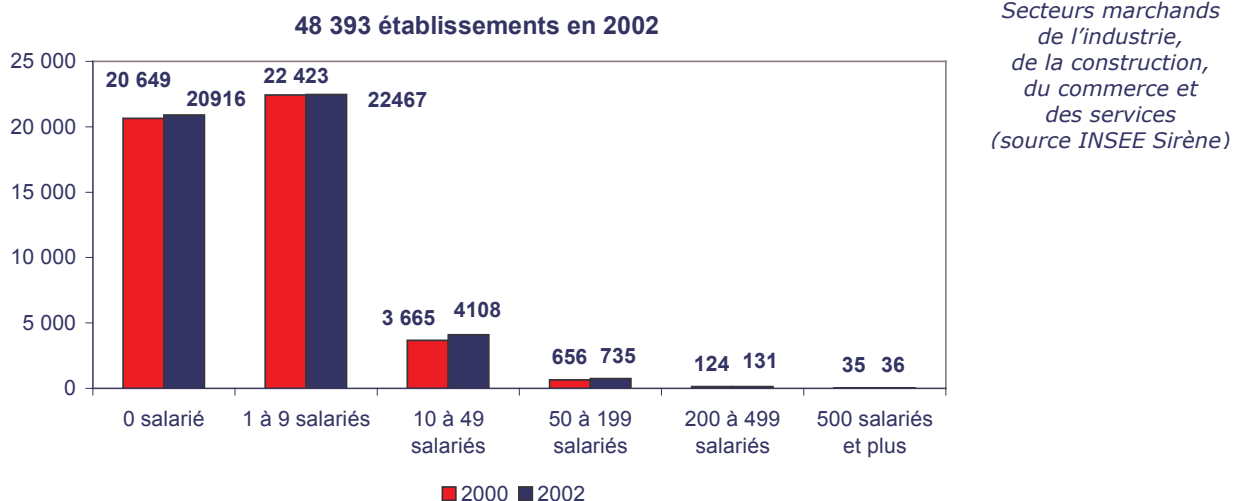
Un tissu de PME et d'entreprises artisanales à maintenir

Une industrie « traditionnelle » et de sous-traitance fragilisée

Une région peu dynamique en termes de création / reprise d'entreprise

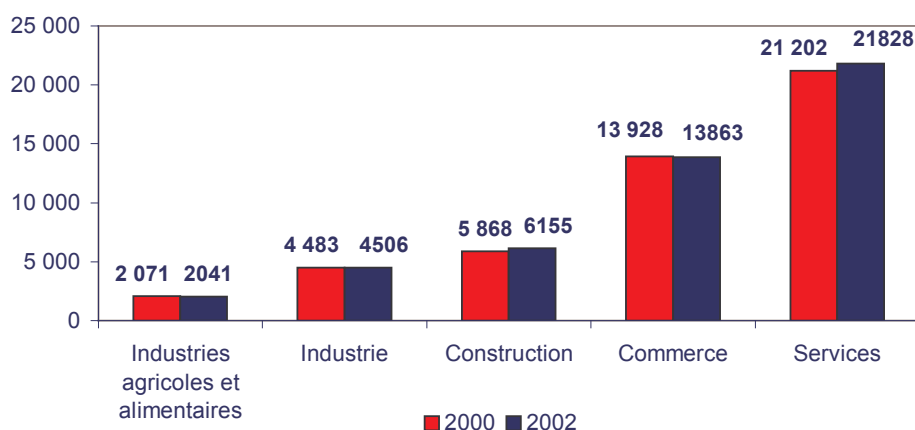
◆ Le tissu d'entreprises

Avec 48 393 établissements en 2002, la Champagne-Ardenne se place au 19^{ème} rang national avec seulement 1,7 % des établissements. Environ 90 % emploient moins de 10 salariés en 2002.



La Champagne-Ardenne se caractérise par un tissu développé de PME familiales et d'entreprises artisanales qui participe encore au maillage du territoire et à son aménagement. Alors que les équipements publics (poste, écoles, etc...) ont disparu, les petites entreprises restent bien souvent la seule activité de certains villages.

Structure des entreprises par secteur d'activité



Le tissu industriel régional est fortement marqué par les industries agro-alimentaires (2,7 % des industries agro-alimentaires nationales), la transformation des métaux (3,3 %), l'industrie textile (2,7 %), l'industrie du bois (2,6 %) et l'industrie des équipements mécaniques (2,4 %).

La plupart de ces secteurs sont fortement touchés par une conjoncture internationale encore défavorable. La construction conserve un certain dynamisme après la crise des années 90.

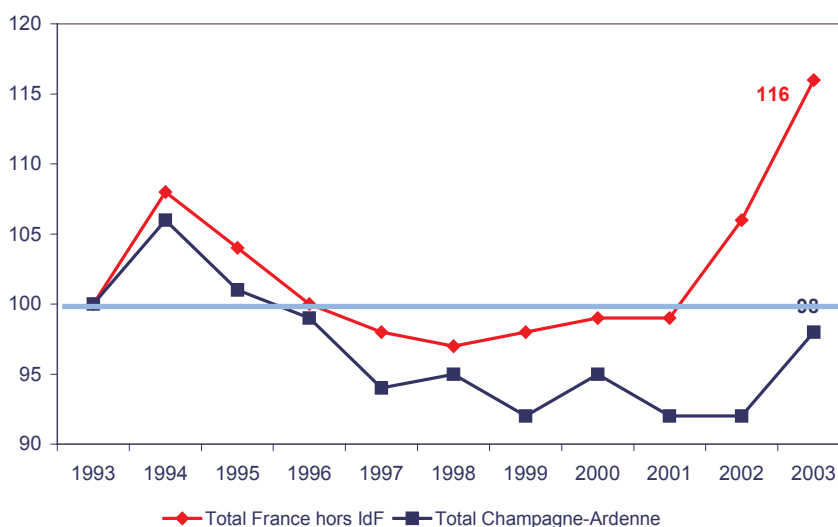
L'industrie est principalement marquée par une activité de sous-traitance, qui place la Champagne-Ardenne au 3^{ème} rang national derrière l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Les centres de décisions quittent peu à peu la région et notre industrie perd progressivement son autonomie.

♦ La création-reprise d'entreprises en Champagne-Ardenne

En 2001, 47 % des créations-reprises d'entreprises dans la région se situaient dans le département de la Marne. Avec 27 créations-reprises pour 10 000 habitants en 2001, la Champagne-Ardenne est l'une des régions où il y a le moins de créations (moyenne nationale : 41). Historiquement, la Champagne-Ardenne fait partie des grandes régions de salariat, ce qui marque de façon importante les profils sociaux et culturels des champardennais.

Un retard significatif de la création d'entreprises en Champagne-Ardenne

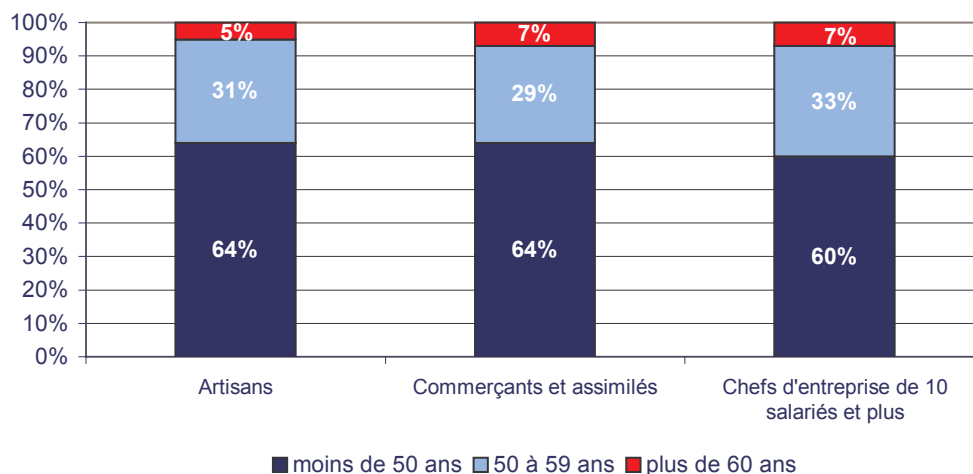
Evolution des taux toutes créations d'entreprises de 1993 à 2003 (en indice, source : APCE)



Au-delà des efforts légitimes concernant la création d'entreprises et de l'innovation, il est nécessaire de continuer à soutenir la transmission, notamment des PME familiales et des entreprises artisanales, véritable creuset des emplois et d'un développement local durable.

Des artisans et entrepreneurs qui vieillissent

Source : étude CRCI Champagne-Ardenne 2001



La population des artisans, commerçants et entrepreneurs vieillit : près de 40 % d'entre eux devraient passer la main dans les dix ans à venir. L'enjeu est donc considérable puisqu'il concerne l'outil de production et les emplois (50 à 60 000 salariés concernés).

Si la prise de conscience des pouvoirs publics se confirme, il faut également que l'ensemble de l'appareil de formation (CFA, lycées techniques et professionnels, IUT, Université et grandes écoles) s'ouvre à l'esprit d'entreprendre pour inciter davantage les jeunes à relever ce véritable défi.

Le renforcement des relations entre les universités, les centres de recherche et les entreprises favorisera naturellement la création de richesse et d'entreprises. Les structures déjà en place (Champagne-Ardenne Technologie, Bureau de Liaison Entreprise Université, Cellule de valorisation des laboratoires, etc...) et les centres de ressources technologiques doivent voir leur rôle réaffirmé et disposer de l'ensemble des moyens nécessaires pour relever ce challenge.

L'essaimage, le parrainage sont également d'autres leviers permettant d'accompagner la transmission-reprise d'entreprises.

D'autre part, si de nombreux acteurs (organisations professionnelles, consulaires, associations, etc...) s'intéressent à la création-reprise, la lisibilité des dispositifs n'est pas immédiate et bien des créateurs-repreneurs se perdent dans cette jungle. Un effort pour les rendre accessibles et les faire connaître semble nécessaire.

UN PARADOXE REGIONAL : DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT MALGRE UN NOMBRE ELEVE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Une augmentation
du nombre de salariés et
des demandeurs d'emploi
ne disposant pas des
compétences recherchées

L'emploi des jeunes,
le maillon faible de la
Champagne-Ardenne

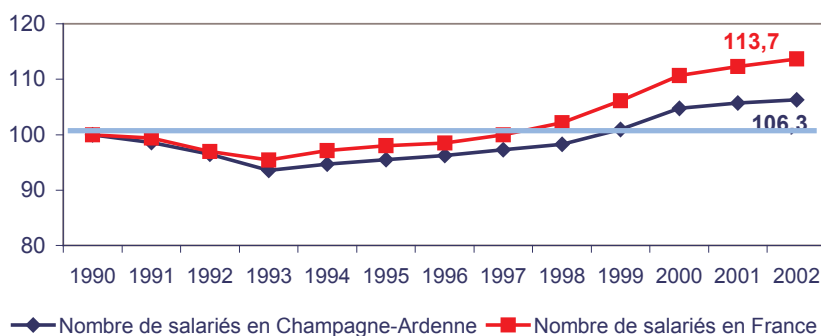
Accompagner
la croissance des entreprises
pour favoriser l'emploi

◆ Les entreprises ne trouvent pas les compétences recherchées

Avec une augmentation du nombre de salariés beaucoup plus faible qu'en France (+9,3 % contre +13,7 % en France en 5 ans¹) et avec un taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne (10,4 % contre 9,7 % en France fin 2003), les entreprises champardennaises sont confrontées à d'importantes difficultés de recrutement (57 % des projets de recrutement sont assortis de difficultés²).

Une création d'emplois salariés plus faible en
Champagne-Ardenne qu'en France

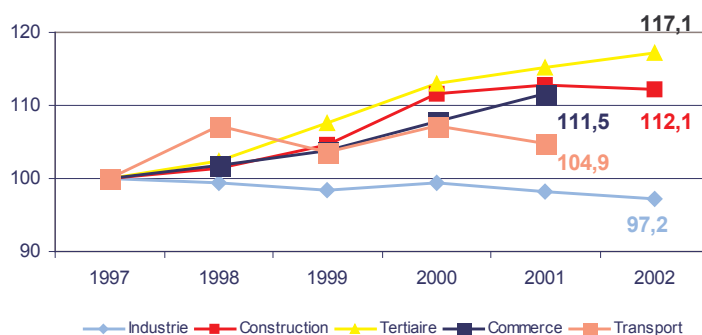
Source : ASSEDIC
Champagne-Ardenne
(1990, base 100)



Une analyse du profil des demandeurs d'emploi montre que plus de 70 % d'entre eux ont au maximum un BEP et que près d'un demandeur d'emploi sur trois est inscrit au chômage depuis plus d'un an. Les solutions passent par l'évolution des qualifications, ainsi qu'un accompagnement personnalisé à l'image du PARE, qui doivent continuer à être privilégiés afin d'accélérer le retour à l'emploi.

Par ailleurs, les effets médiatiques de licenciements massifs occultent les créations d'emplois dans les services (17 % de salariés en plus en 5 ans) ou dans les petites entreprises.

Une création d'emplois salariés plus importante
dans les services



¹ Source ASSEDIC Champagne-Ardenne, comparaison entre le 31 décembre 1997 et le 31 décembre 2002.

² Enquête Besoins de main d'œuvre 2003 - ASSEDIC Champagne-Ardenne : 3300 entreprises interrogées.

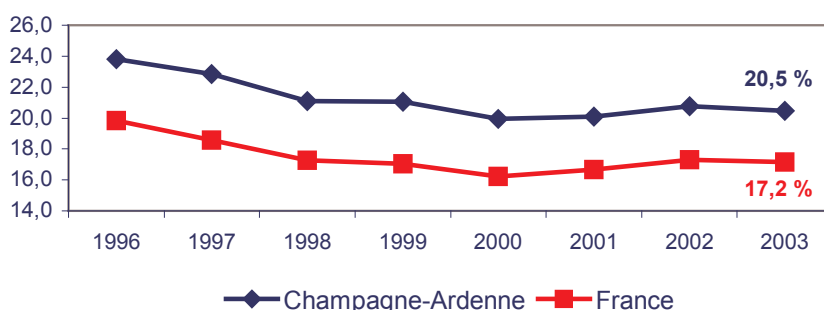
Les difficultés de recrutement dans des secteurs d'activité qui voient leur nombre de salariés diminuer (industrie, textile ...), sont également bien réelles puisque leurs évolutions technologiques demandent des salariés toujours plus qualifiés.

Cependant, les difficultés de recrutement ne se limitent pas à la stricte adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. En effet, les moyens de réduire ces difficultés de recrutement doivent passer par l'adaptation aux évolutions des emplois, la valorisation de l'image des métiers auprès des jeunes et du grand public, ainsi qu'une incitation forte au retour à l'emploi, en particulier dans la construction, les transports, l'hôtellerie-restauration et l'industrie.

◆ **L'emploi des jeunes, le maillon faible de la Champagne-Ardenne**

Les politiques régionales pour l'emploi n'ont toujours pas permis de réduire la proportion de jeunes au chômage qui est, au moins depuis 1996, de 3 points supérieure à la moyenne nationale.

Une proportion de jeunes parmi les demandeurs d'emploi parmi les plus élevées de France (en %)



◆ **Le profil des jeunes demandeurs d'emploi ne permet pas de répondre aux besoins de compétences des entreprises**

67 % des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont au maximum un BEP et seuls 10 % de ces jeunes ont au minimum un Bac+2³. Ils sont également pour 13 % des demandeurs d'emploi de longue durée.

◆ **Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ne « correspondent » pas aux besoins des entreprises**

Ainsi, 38 % d'entre eux orientent leur recherche d'emploi vers seulement 11 métiers souvent peu porteurs d'emplois (secrétaire bureautique polyvalente, agent d'usinage des métaux, agent de service de collectivité, secrétaire bureautique spécialisée, hôte de caisse libre service, agent administratif d'entreprise, intervenant auprès d'enfants, etc...).

L'orientation professionnelle, l'incitation à un retour rapide vers l'emploi, une plus grande mobilité géographique, un esprit d'entreprendre, doivent être les leviers sur lesquels les pouvoirs publics régionaux doivent continuer d'agir afin que la Champagne-Ardenne ne demeure pas la 7^{ème} région ayant la proportion la plus élevée des jeunes parmi les demandeurs d'emploi⁴. Le concept « Cité des métiers » doit devenir réalité pour rendre les dispositifs plus lisibles et accessibles.

Dans ce sens, en lançant « L'Entreprise voit jeunes », le MEDEF mobilise l'ensemble des entrepreneurs pour faciliter l'accès des jeunes à l'entreprise autour de 4 thèmes : les jeunes et l'orientation, les jeunes et la formation, les jeunes et l'emploi, les jeunes et la création d'entreprise.

³ Source DR ANPE : données février 2003.

⁴ Source INSEE - ANPE : décembre 2001.

FORMATION : APPORTER LES COMPETENCES AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Des résultats scolaires faibles malgré des moyens importants

Une université généraliste qui voit sa population baisser régulièrement

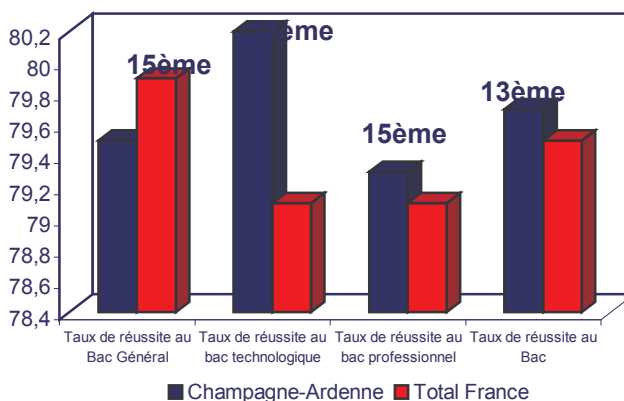
Une spécificité régionale : le poids des écoles de commerce et des BTS

◆ Des résultats scolaires faibles en Champagne-Ardenne malgré des moyens importants

Notre région se caractérise par un taux de réussite aux examens relativement faible (19^{ème} en 2000 pour le taux de réussite au BTS et 13^{ème} pour le Bac), une proportion de jeunes demandeurs d'emploi parmi les plus élevées de France et une perte de 12 % de ses élèves entre 1993 et 2000, contre 5 % en France.

Un taux de réussite au bac moyen

(source insee - 2000 - position sur 22)



Pourtant, les moyens dont dispose le système éducatif dans notre région sont conséquents :

- un taux d'encadrement des élèves parmi les plus élevés de France (en 2002, 3^{ème} rang parmi les académies métropolitaines pour ce qui concerne le taux d'encadrement dans les écoles, 5^{ème} rang pour les collèges⁵, 3^{ème} en nombre d'enseignants pour mille élèves en première),
- un budget régional pour les lycées parmi les plus élevés de France. 1 800 euros dépensés par élève en 2001 (1 460 en France), soit la 2^{ème} place sur 22 régions.

◆ Une offre de formation supérieure trop généraliste, insuffisamment attractive, qui ne permet pas de valoriser ses pôles d'excellence

L'enseignement supérieur régional demeure généraliste, concentré sur Reims (80 % des étudiants de la région).

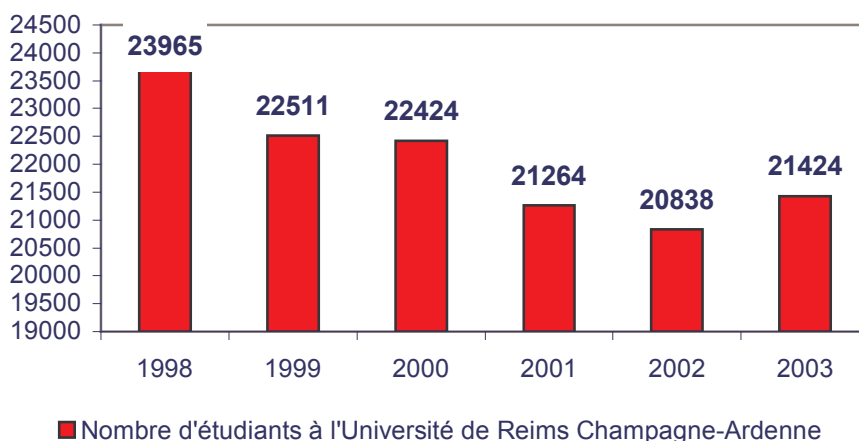
Avec plus de 30 disciplines différentes pour 21 000 étudiants et plus de 30 laboratoires de recherche, l'Université de Reims Champagne-Ardenne offre peu de possibilités de mettre en avant une identité régionale forte en matière d'enseignement supérieur dans des disciplines porteuses de croissance et d'emploi. Elle a perdu plus de 3 000 étudiants en 5 ans⁶ malgré une légère augmentation de ses effectifs en 2003 et demeure la 15^{ème} région étudiante sur 22 (282 étudiants pour 10 000 habitants⁷).

⁵ Source - Académie de Reims.

⁶ Source - Académie de Reims, effectifs de l'année scolaire 2002 - 2003

⁷ Source - INSEE - MJENR-DEP 2002

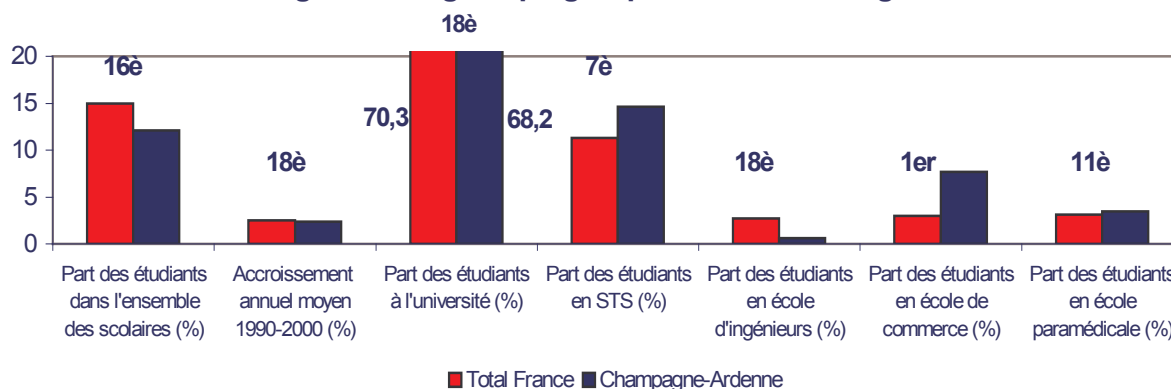
Une réduction inquiétante du nombre d'étudiants malgré un redressement en 2003



Par ailleurs, la Champagne-Ardenne est la 18^{ème} région de France pour la proportion d'élèves ingénieurs parmi les étudiants.

Parallèlement à cette baisse, notre région dispose de quelques atouts tels que l'ENSAM de Châlons-en-Champagne, le CNAM, l'Université Technologique de Troyes, Reims Management School, l'IITBTP, l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Emballage et Conditionnement (ESIEC), etc... qui répondent aux besoins des entreprises. La Champagne-Ardenne est la première région de France dont la proportion d'étudiants est en école de commerce (7,7 % des étudiants contre 3 % en moyenne nationale). En outre, notre région se caractérise par une offre de formation favorable aux IUT et BTS (24 % des étudiants régionaux contre 17,6 % au plan national⁸).

Une région leader pour les écoles de commerce et une grande marge de progrès pour les écoles d'ingénieur



Une synergie plus grande s'impose entre organisations professionnelles, entreprises et centres de formation. En effet, c'est le gage du développement économique à venir de notre région. Il s'agit de construire une collaboration plus efficace entre les laboratoires de recherche et les entreprises et le développement de filières de formation, en adéquation avec les filières d'excellence économiques régionales existantes et/ou émergentes et les filières porteuses d'emploi.

⁸ Source – SAIO. Données 1997

◆ **Le système éducatif doit permettre à chaque jeune d'élaborer un projet professionnel réfléchi et responsable**

Valoriser à la fois les filières techniques, professionnelles et générales	Faire de l'accès à l'entreprise un objectif prioritaire	Valoriser les formations en alternance
--	---	--

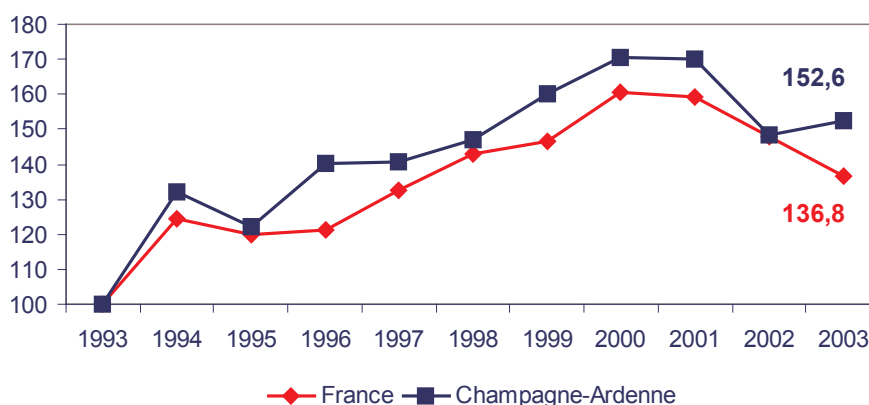
Les formations techniques, professionnelles et générales permettent de suivre des cursus de formation différents adaptés au profil des élèves et à leur projet. Favorable à l'absence de hiérarchisation entre ces cursus, le MEDEF Champagne-Ardenne souhaite renforcer le rôle de l'entreprise comme partenaire naturel dans la formation et l'orientation professionnelles.

Avec 48 % des élèves de première qui choisissent leur orientation professionnelle dans la fonction publique plutôt que dans les entreprises, et plus particulièrement vers les filières créatrices de richesses (industrie, bâtiment, transport-logistique...)⁹, l'image de l'entreprise et des métiers doit continuer à être valorisée par l'ensemble des acteurs.

Par ailleurs, la formation en alternance est considérée par les entreprises comme le meilleur dispositif d'insertion des jeunes. 41 % des apprentis sont en emploi 5 mois après leur formation (26 % en CDI, 15 % en CDD) et 38 % poursuivent leurs études¹⁰. Aussi, en dix ans, le nombre de contrats en alternance a fortement augmenté en Champagne-Ardenne, offrant aux entreprises la capacité d'accueillir des jeunes dans les secteurs porteurs d'emploi et de les fidéliser.

Evolution des contrats en alternance
(1993, base 100)

Source :
DRTEFP



◆ **Réussir l'entrée des jeunes dans la vie active et favoriser l'esprit d'entreprendre**

D'importants efforts ont été réalisés et doivent être poursuivis pour orienter les élèves vers les filières techniques et professionnelles (800 élèves de plus en deux ans dans les lycées professionnels) et vers les filières en alternance. Notre région doit continuer à apporter aux entreprises des professionnels disposant de bonnes capacités d'adaptation aux métiers.

Par ailleurs, nous pouvons nous inquiéter de la poursuite d'études systématiques si cette dernière est un moyen de retarder l'accès au travail. Ainsi, le MEDEF Champagne-Ardenne propose de renforcer tout au long de la formation initiale les relations avec les professionnels pour valoriser l'entreprise et les perspectives qu'elle offre.

⁹ Etude menée en 2001 par l'Association Jeunesse et Entreprises Champagne-Ardenne et le MEDEF Marne auprès de 1000 élèves de première.

¹⁰ Etude menée par le Conseil Régional en novembre 2001 auprès des apprentis ayant achevé leurs études en juin 2001.

LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT AU RALENTI

Des dépenses très faibles et des effectifs bien en dessous de la moyenne

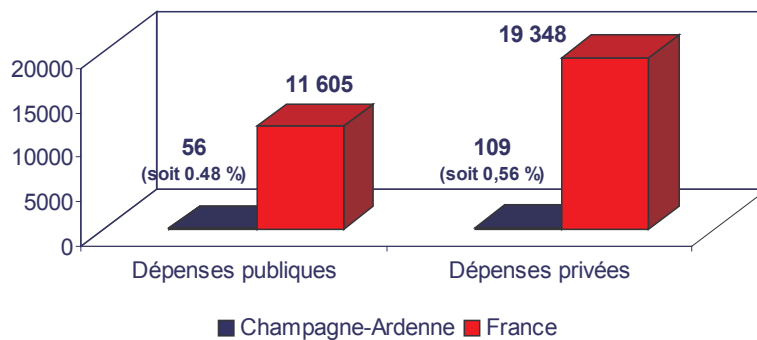
Les entreprises de la région profitent peu du crédit impôt recherche

Un manque de passerelles entre la recherche fondamentale et les applications industrielles

◆ Les dépenses

Avec 165 millions d'euros consacrés à la Recherche et au Développement en 2000, la Champagne-Ardenne se place au 20^{ème} rang national. La totalité de ses dépenses de Recherche et de Développement représente 0,53 % de la part totale française.

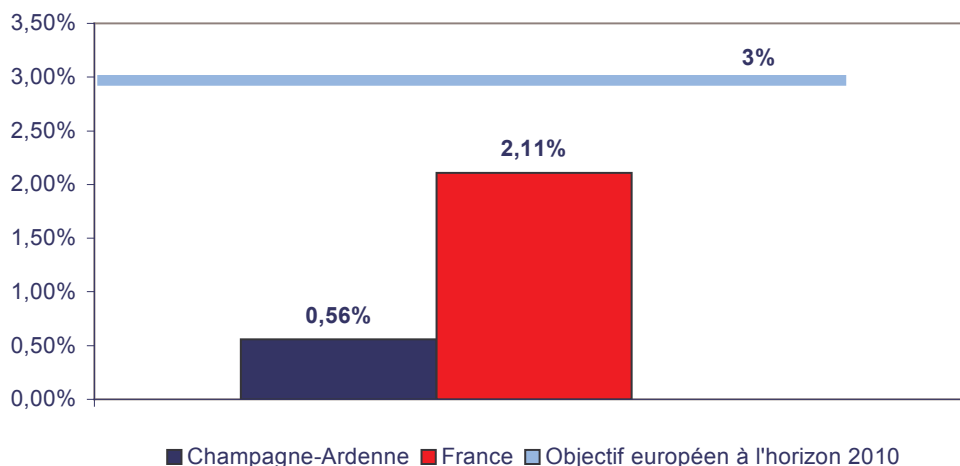
165 millions d'euros dépensés en R & D en Champagne-Ardenne en 2000



Dépenses R & D en 2000 en millions d'euros (source : MEN-DPD C3)

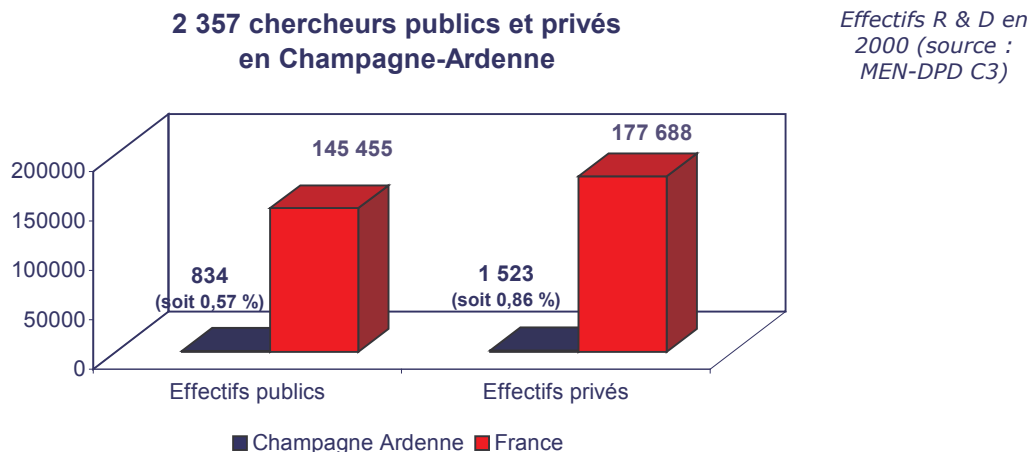
Le sommet de Barcelone de mars 2002 a demandé à chaque Etat membre de relever ses dépenses de Recherche et Développement à hauteur de 3 % du PIB à l'horizon 2010, que ce soit à l'échelon national ou régional. La Champagne-Ardenne est très en retard dans ce domaine puisqu'elle consacre seulement 0,56 % de son PIB aux dépenses de Recherche et Développement contre 2,11 % en moyenne au niveau national.

Part de la Recherche - Développement dans le PIB



◆ Les effectifs

La faiblesse de la région dans la recherche s'observe également en terme d'effectifs puisque, avec 2 357 chercheurs, la Champagne-Ardenne ne représente que 0,8 % des effectifs de Recherche et Développement français. De même, alors que le ratio moyen des effectifs de Recherche et Développement sur l'emploi total régional est de 1,42 % en France, il n'est que de 0,5 % en Champagne-Ardenne.



◆ Crédit Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises de la région recourent trop peu au Crédit Impôt Recherche du Ministère de la Recherche. Il ne représente que 2,85 millions d'euros en 1999 sur les 520 millions d'euros attribués au niveau national (soit 0,55 %). Ceci s'explique notamment par la faiblesse du tissu d'entreprises innovantes : seulement 98 des 6 600 sociétés ayant postulé au CIR sont ainsi situées en Champagne-Ardenne¹¹.

Néanmoins, le MEDEF Champagne-Ardenne constate que la recherche fondamentale tend aujourd'hui à se développer en région avec la présence d'équipements de recherche à haute spécificité technologique. Seulement, les pôles d'excellence sont peu nombreux, mal repérés et ceux existants ne justifient pas l'implantation d'équipes du CNRS en région.

Mais au-delà de cet aspect de la recherche fondamentale, c'est surtout le manque de passerelle entre cette dernière et les applications industrielles et vers les PME qui inquiète le plus les acteurs économiques.

La question du transfert de technologie revêt un aspect essentiel à l'aube de grands bouleversements pour la majorité des entreprises champardennaises. Les pouvoirs publics doivent être porteurs d'une véritable politique structurée en aidant à l'émergence de pôles de compétences spécifiques avec une meilleure coordination des laboratoires et des équipes de recherche. Cela passe également par une meilleure lisibilité de l'offre de Recherche-Développement en Champagne-Ardenne à travers, notamment, un portail accessible et bien identifié et le soutien au développement des plates-formes technologiques (mise en œuvre des matériaux, productique, transitive transformation du bois, BTP, etc...).

¹¹ OCDE – Examens territoriaux de l'OCDE en Champagne-Ardenne, données 2002.

UNE FISCALITE LOCALE : POUR QUOI FAIRE ?

Un potentiel fiscal inférieur à la moyenne nationale

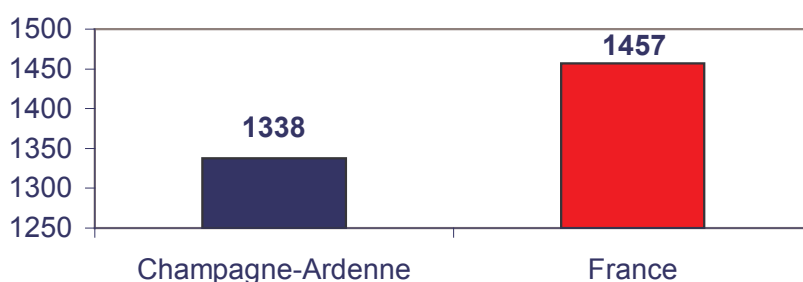
Une pression fiscale qui augmente lentement et sûrement

Des investissements structurants encore insuffisants

◆ Le potentiel fiscal des champardennais se réduit

Avec 1 338 euros par habitant en 2002, la Champagne-Ardenne se classe dans les dix premières régions en terme de potentiel fiscal. Elle reste cependant en dessous de la moyenne nationale (France métropolitaine) depuis près de dix ans sans pouvoir rattraper ce retard.

La base de la taxe professionnelle par habitant est inférieure de 100 euros à la moyenne nationale
(en euros)



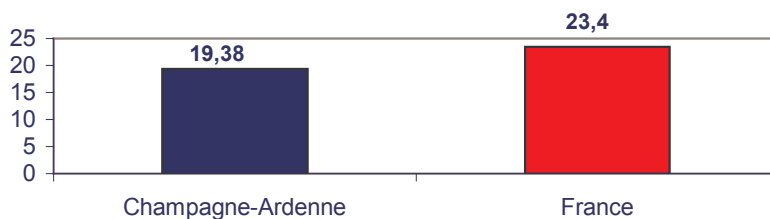
De plus, ce chiffre masque des disparités qui se creusent entre les départements de la région et à l'intérieur des départements, entre les agglomérations, les villes moyennes et les zones rurales. Sans réaction et sans politique ambitieuse de création et de développement d'entreprises, nous risquons de voir se développer une région à deux vitesses.

◆ Une fiscalité locale sans excès, mais qui progresse régulièrement

Avec la loi du 12 juillet 1999, nous assistons à un développement rapide de la mise en place de la taxe professionnelle unique, de plus en plus collectée par les groupements à fiscalité propre. Cependant, s'il faut plaider pour une fiscalité moins pénalisante, il faut continuer à harmoniser les taux.

Aussi, la pression fiscale cumulée demeure inférieure à la moyenne nationale mais a progressé très régulièrement depuis dix ans.

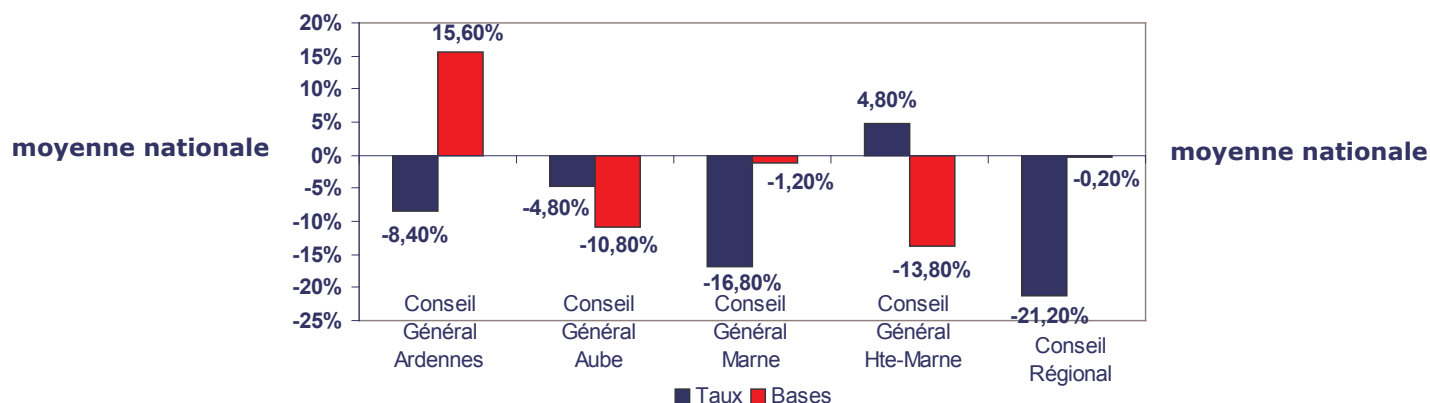
Une région encore raisonnable



Taux moyens cumulés (en %) des quatre taxes (taxe professionnelle, sur le foncier bâti et non bâti et taxe d'habitation) en 2002

Mais la diminution observée des bases fiscales des champardennais pourrait rendre notre région moins vertueuse et l'obliger à accroître substantiellement la fiscalité locale pour compenser ses moindres rentrées fiscales.

**Evolution comparée à la moyenne nationale
sur 12 ans (1990-2001) des quatre taxes
taux de prélèvement et bases d'imposition**



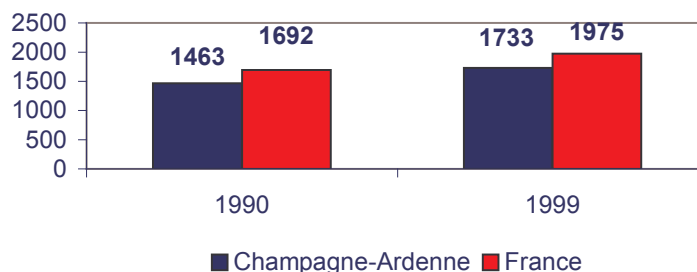
Nous pouvons également craindre que les différents transferts de compétences programmés dans le cadre de la décentralisation « acte 2 » viennent largement alourdir la facture pour les entreprises et les contribuables régionaux si les compensations financières de l'Etat n'étaient pas à la hauteur des enjeux.

Ces deux risques d'augmentation de la fiscalité doivent être minimisés pour ne pas pénaliser l'entreprise et l'emploi.

♦ **Les dépenses publiques locales**

Les dépenses publiques locales par habitant ont progressé de 18,4 % en Champagne-Ardenne, contre 16,9 % en France entre 1990 et 1999.

**Dépenses publiques par habitant
(en euros)**



En 1999, les dépenses d'investissement par habitant représentaient 29,5 % de la totalité des dépenses, soit 512 euros par habitant, contre 467 en moyenne nationale. Les charges de fonctionnement des collectivités locales régionales augmentent cependant plus vite en moyenne que sur le territoire national.

**Un nombre de fonctionnaires territoriaux
qui augmente plus vite que la moyenne nationale**

	1990	2001	Evolution
Champagne-Ardenne	14,7	24,98	+ 69,9 %
France	18	27,29	+ 51,6 %

*Evolution du nombre d'agents des collectivités locales pour 1 000 habitants
(source : DGCL enquête INSEE)*

Aussi, compte tenu des efforts nécessaires pour le développement et l'aménagement du territoire régional, il ne faudrait pas que les dépenses de fonctionnement grèvent la capacité d'investissement des collectivités locales régionales.

DES BLOCS DE COMPETENCES CLAIRS, POUR UNE MEILLEURE EFFICACITE DES POLITIQUES LOCALES

Rendre plus lisible et plus responsable le système institutionnel

Confirmer la région comme chef de file de l'aménagement du territoire et du développement local

Eviter la dérive de la pression fiscale et des prélèvements obligatoires

◆ Un toilettage indispensable

La France possède à coup sûr le système administratif le plus lourd et le moins lisible d'Europe, avec quatre échelons (Etat, régions, départements, communes) et sept formules de regroupement intercommunal (SIVU, SIVOM, syndicats mixtes, syndicats d'agglomérations nouvelles, communautés de communes, communautés d'agglomérations, communautés urbaines). De plus, à ces échelons, il convient d'ajouter le développement des « pays ».

Avec plus de 49 % des collectivités, la France est championne d'Europe des 15

	Premier niveau	Second niveau	Troisième niveau
France	36 565 communes	96 départements	22 régions
Espagne	8 106 municipios	50 provincias	17 comunidades autonomas
Allemagne	13 854 Geweinden	323 Kreise	
Belgique	589 communes	10 provinces	
Italie	8 100 comuni	103 provinces	20 régions
Europe des 15	73 031	745	67

(source : les finances locales dans l'Union Européenne analyse comparée – 2^{ème} édition – Dexia Crédit Local)

	Nombre moyen d'habitants par commune
France	1 600
Espagne	4 900
Allemagne	5 900
Belgique	17 400
Italie	7 100
Europe des 15	5 200

◆ Trouver une articulation entre la mission, le financement et les responsabilités

Afin d'éviter au maximum les responsabilités et les financements croisés, sources de confusion et de manque d'efficacité dans l'action, il est souhaitable d'appliquer des règles de bon sens que l'on retrouve dans de nombreux pays : des mesures et des ressources propres à chaque niveau territorial.

Cependant, tout transfert de responsabilité doit être accompagné de moyens adaptés et d'un encadrement strict des dépenses publiques globales.

◆ **Une nouvelle organisation autour de deux niveaux pertinents au regard de la notion de territoire et de marché : la région et l'intercommunalité**

Le département et la commune doivent continuer à jouer leur rôle d'administration de proximité.

La région doit être confirmée comme chef de file de l'aménagement du territoire et du développement local, dans le cadre de blocs de compétences précis (aménagement du territoire, action économique, environnement, culture, tourisme, formation professionnelle). Ces derniers pourraient permettre d'atteindre plus facilement des objectifs de responsabilité, de simplification et de réduction des coûts.

En matière de décentralisation en formation initiale et professionnelle, la réussite nécessite de développer entre le Conseil Régional et les représentants des entreprises une politique contractuelle équilibrée.

En complément, il faut également clarifier les rôles des acteurs en distinguant l'éducation des jeunes enfants et l'enseignement professionnel de la formation professionnelle des salariés et non salariés, qu'ils soient jeunes ou adultes. La confusion doit être levée en partant de la nature du public à former pour déterminer la compétence première de chacun des trois acteurs légitimes que sont le Conseil Régional, l'Etat et les partenaires sociaux.

L'intercommunalité doit disposer de moyens financiers adaptés à ses compétences. Il convient de réfléchir sur la fiscalité propre, non additionnelle, autre que la taxe professionnelle pour les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), ainsi que sur la répartition des compétences entre ces établissements et les communes qui en font partie.

◆ **Le département et la commune doivent être confortés dans leur rôle d'administration de proximité et/ou des aides sociales**

Le département devrait prendre entièrement en main l'action sociale, quitte à prévoir les transferts de ressources correspondants.

Au-delà des compétences qu'elle exerce traditionnellement au nom de l'Etat pour ce qui touche à la vie quotidienne des français (état civil, police), la commune a un rôle à jouer en matière d'urbanisme, de logement, en cohérence avec l'intercommunalité.

◆ **Des compétences claires, dans le cadre d'une fiscalité raisonnée**

Pour réussir ce défi, il semble inévitable de repenser la fiscalité locale, dans une perspective, au minimum, de stabilisation et d'harmonisation. Une meilleure productivité des politiques locales pourrait, à terme, permettre de faire baisser la pression fiscale sur les entreprises et nos concitoyens.